



DOMAINE ANNEXE.

On l'imprime à l'imprimerie du  
Gouvernement.  
DROIT DE 12 fr. PAR AN.  
payable par trimestre et  
d'avance.

DIMANCHE 18 JUIN 1851.

N° 25.

# MESSAGER

## DE TAHITI.

ANNONCES : 1 franc. Je signe  
caractère 8 points (pet. type).  
AU COMPTANT.  
S'adresser à l'imprimerie du  
Gouvernement.

### PARTIE OFFICIELLE.

Par décret impérial, en date du 3 février 1851, rendu sur la proposition du ministre secrétaire d'Etat de la marine et des colonies, M. Dubanet [Pierre-Auguste-Victor], écritain de la marine en Océanie, est nommé au grade d'aide-commandant.

PARIS, le 13 février 1851.

Des journaux nous ont rapporté succinctement quelques passages de la lettre que l'empereur Napoléon a adressée, le 29 janvier dernier, à l'empereur Nicolas, il est nécessaire de relater l'examen des faits allégués en publiant le texte original.

Palais des Tuilleries, le 29 janvier 1851.

Sir,

Le différend qui s'est élevé entre Votre Majesté et la Porte Ottomane en est venu à un tel point de gravité, que je crois devoir expliquer moi-même directement à Votre Majesté, que pour la France a pris dans cette question, et les moyens que l'entrevoit d'éviter les dangers qui menacent le repos de l'Europe.

« La note que Votre Majesté vient de faire remettre à mon Gouvernement et à celui de la reine Victoria tend à établir que le système de pression adopté dès le début par les deux puissances maritimes a seul entraîné la révolte des Turcs. Elle me fait au contraire, ce qui semble, contenir à dégager une question de cabinet, si l'application des principes sur lesquels le Porte a été fondé dans sa diplomatie ottomane, dans tous les faits, dépendrait des troupes de Votre Majesté une fois entrées en Valachie, nous n'en avons pas moins, conseillé la Pologne à ne pas considérer cette occupation comme un cas de guerre, témoignant ainsi notre extrême désir de conciliation. Après m'être concerté avec l'Autriche, l'Autriche et la Prusse, j'ai proposé à Votre Majesté une note destinée à donner une satisfaction commune; Votre Majesté l'a acceptée. Mais à peine étions-nous avisés de cette bonne nouvelle, que son ministre, par des commentaires explicatifs, en détournait tout l'effet conciliant, et nous empêchait par la dissenter à Constantinople sur son adoption pure et simple. De son côté, la Pologne avait proposé au projet de note des modifications que les quatre puissances représentées à Vienne ne trouveront pas inacceptables. Elles n'ont pas eu l'agrément de Votre Majesté, mais l'Autriche, blessée dans sa dignité, menaçait son indépendance, alors que les efforts déjà faits pour opprimer une armée a ville de Vienne étaient d'autant plus étendus qu'il venait de lui rester dans cet état d'inertie et d'abasement. Elle avait reclamé notre appui, sa cause nous paraissait juste; les escadres anglaises et françaises recoururent l'ordre de mouiller dans le Bosphore.

« Notre attitude vis-à-vis de la Turquie était prédictrice, mais passive; Nous ne l'encourageons pas à la guerre. Nous faisons sans cesse parvenir aux oreilles du Sultan des conseils de paix et de modération, persuadés qu'il s'agit du moyen d'arriver à un accord, et les quatre grandes puissances s'entendent de nouveau pour soumettre à Votre Majesté d'autres propositions. Votre Majesté, de son côté, montrant le calme qu'agitait de la conscience de sa force, s'était borné à repousser, sur la rive gauche du Danube comme en Asie, les attaques des Turcs, et avec la modération digne du chef d'un grand empire. Il avait déclaré qu'il se tiendrait sur la défensive. Jusqu'à nous étions donc, je dis le dire, lorsque l'affaire de Siapoe vint nous déranger, convaincus que la guerre devait être déclenchée par les Turcs. L'Autriche et la France, et l'Angleterre, qui n'avaient pas cru utile d'envoyer des troupes à terre, débarquèrent au secours de la Turquie. Leur dérapage n'était donc pas engagé dans les conflits qui avaient lieu sur la terre. Mais sur mer, c'était bien différent. Il y avait à l'entrée du Bosphore trois milles bouches à feu dont la présence dissait assez haut à la Turquie que les deux premières puissances maritimes ne permettraient pas de l'attaquer sur mer. L'événement de Siapoe fut pour nous aussi blessant qu'inattendu; car peu importe que les Turcs aient voulu ou non faire passer des manœuvres de guerre sur le territoire russe. En fait, des vaisseaux russes sont venus attaquer des bâtiments turcs dans les eaux de la Turquie et montrés tranquillement dans un port turc; ils les ont détruits, malgré l'assurance de ne pas faire une guerre aggressive, malgré le voisinage de nos escadres. Ce n'était plus notre politique qui recevait là un échec, c'était notre honneur militaire. Les coups de canon de Siapoe ont retenti dououreusement dans le cœur de nos coéquipiers en Angleterre et en France, où il existe la dignité du pays. On s'est écrit d'un commun accord: Partout où nos navires peuvent atteindre, nos alliés doivent être respectés. De là l'ordre donné à nos assédies d'entrer dans la mer Noire, et d'empêcher par la force, s'il le fallait, le retour d'un semblable événement. De la

notification collective envoyée au palais de Saint-Pétersbourg pour lui annoncer que, si nous empêchions les Turcs de porter une guerre agressive sur les côtes appartenant à la Russie, nous protégerions le ravitaillement de leurs troupes sur leur propre île, île. Quant à la flotte russe, en lui interdisant la navigation de la mer Noire, nous la plierions dans des conditions difficiles, parce qu'il importait, pendant la durée de la guerre, de conserver un gage qui put être l'équivalent des parties occidentales, tout en facilitant la conclusion de la paix entre eux et nous.

« Ainsi, Sir, la suite résulte de l'analyse des faits. Il est clair qu'arrivés à ce point, ils devront amener promptement une mise en état de défense, ou une réunion des deux.

« Votre Majesté a donné tant de preuves de sa sollicitude pour le repos de l'Europe; elle y a contribué si puissamment par son influence bienfaisante contre l'esprit de discorde, que je ne saurais douter de sa résolution dans l'alternative qui se présente à son choix. Si Votre Majesté désire autant que moi une confiance pacifique, quoi de plus simple que de déclarer qu'en Autriche sera signé aujourd'hui, que les choses reprendront leur cours diplomatique, que toute hostilité cesserai et que toutes les forces bellicistes se retireront des lieux où des motifs de guerre les ont appelées.

« Les deux armées russes abandonneront les principales et nos escadres la mer Noire. Votre Majesté prétendent traiter d'accord avec l'Autriche, mais également un ambassadeur qui négociera avec un plénipotentiaire de la conférence de Vienne qui serait soumis à la conférence des quatre puissances. Que Votre Majesté adopte ce plan, sur lequel la Reine d'Angleterre et moi sommes parfaitement d'accord, la tranquillité est réalisée et le monde satisfait. Bien, en effet; dans ce plan qui ne soit digne de Votre Majesté, rien qui puisse blesser son honneur. Mais si, par un motif difficile à comprendre, Votre Majesté opposait un refus, alors la France, comme l'Angleterre, serait obligée de laisser sur les sortes des armes et aux hasards de la guerre ce qui pourrait être dévié aujourd'hui par la raison et, par la justice.

« Que Votre Majesté ne pense pas que la moindre animosité existe entre nous deux; je n'éprouve d'autre sentiments que ceux exprimés par Votre Majesté elle-même, dans sa lettre du 17 février 1851, lorsqu'il m'écrivait: « Nos relations doivent être sincères et pacifiques, reposant sur les mêmes intérêts: maintien de l'ordre, amour de la paix, respect aux traités et bienséance reciproque. » Ce programme est digne du souverain qui le fraya, et je n'hésite pas à l'affirmer, l'y suis resté fidèle.

« Je prie Votre Majesté de croire à la sincérité de mes sentiments, et c'est dans ces sentiments que je suis.

» Sir,  
» De Votre Majesté,  
» Le bon ami,

NAPOLEON.

### PARTIE NON OFFICIELLE.

— On lit dans le *Moniteur*:

La réponse attendue de Saint-Pétersbourg est arrivée ce soir. L'Empereur Nicolas annonce qu'il n'accepte pas les propositions d'accordement qui lui avaient été adressées.

Dans sa lettre à l'Empereur, le czar discute les conditions d'arrangement qui lui avaient été proposées, et déclare qu'il ne peut entrer en négociation que sur les bases qu'il a fait connaître.

Cette réponse ne laisse plus de chance à une solution pacifique, et la France doit se préparer à soutenir, par des moyens plus efficaces, la cause que n'on va faire prévaloir les efforts pensants de la diplomatie.

Il a été demandé plus exactement les droits de la Turquie, l'Empereur compris sur le territoire du pays, sur l'alliance intime de l'Autriche et sur les sympathies des gouvernements d'Allemagne.

Ces gouvernements ont constamment déclaré qu'ils voulaient, aussi résolument que nous, maintenir l'équilibre européen, faire respecter l'intégrité et l'indépendance de l'Empire ottoman. Il n'y a pas d'autre question engagée dans ce débat.

L'attention se tourne vers l'Autriche, que sa position appelle un rôle actif et important. L'Autriche s'est toujours prononcé, avec une grande fermeté, en faveur des points qu'ont été établis dans le protocole de la conférence de Vienne, du 5 décembre dernier.

Nous avons toute confiance dans la loyauté et le caractère chevaleresque du jeune empereur d'Autriche; nous trouvons, en outre, une garantie des dispositions de son gouvernement dans les intérêts de ses peuples, intérêts qui sont identiques aux nôtres.

Dans les circonstances générales de la politique européenne, la France, forte de ses succès, loyales idées et sincérité, n'a



de la bataille qui se prépare. Elle sait d'ailleurs que l'on peut compter sur l'énergie autant que sur la sagesse de l'empereur.

## NOUVELLES DIVERSES.

Il paraît que lord Raglan a refusé le commandement du contingent anglais qu'on leve sur les côtes de la Grande-Bretagne pour envoi er en Turquie, à moins qu'on n'en parle effectivement à 26,000 hommes. En viel officier cognoisse de la guerre péinssulaire, il sait parfaitement avec quelle rapidité les rangs sont éclaircis dans une campagne, par la fatigue, le climat et une foule d'autres maladies, sans parler des accidents inevitables qui ont lieu sous le feu de l'ennemi; son opinion a été approuvée, et six bataillons de plus ont été requis pour le service actif.

Plusieurs officiers anglais ont demandé à servir dans l'armée du Caucase, où l'on a fait besoin de bons officiers, et l'on pourrait frapper un grand coup pour anéantir les ressources militaires de la Russie.

Les lettres de Saint-Pétersbourg annoncent que les familles les plus riches de cette capitale ont demandé à l'Empereur l'autorisation d'organiser une cavalerie, à ses frais, un régiment d'infanterie. L'autorisation leur a été accordée avec faculté de nommer les officiers. Un ukase enjoint à tous les officiers de marins joignant à une pension de retraite de reprendre du service. Pour se faire une idée des armements de la Russie, il suffira de savoir que des individus de la ville de Plagou, qui ont survécu vingt-cinq ans, sont appellés sous les drapées et partent douze heures après.

Un décret impérial en date du 24 février 1854 prohibe, à dater de ce jour, la sorcière et la réexportation de toutes armes, munitions de guerre de toute sorte, effets d'habillement, de campement; de chevaux et harnachements militaires; de bâtiments à voiles et à vapeur, machines et parties de machines propres à la navigation, et tous autres objets bruts ou confectionnés de matériel naval et militaire.

La reine d'Angleterre a lancé le 18 février une proclamation dans le même sens.

Le Moniteur donne la liste des officiers de marine nommés au commandement des 10 vaisseaux, 15 frégates et 15 corvettes à voile et à vapeur qui doivent former la 2<sup>e</sup> escadre, commandée en chef par M. le vice-amiral Parcéval-Deschenes, ayant pour second le contre-amiral Pénau (Charles).

On concerne un corps d'armes russe entre Nével et Riga pour courrir les côtes de la Baltique.

L'amiral baron Roussel, membre de l'Académie des Sciences et du Bureau des longitudes, est mort le 22 février.

Bourse de Paris du 1<sup>er</sup> mars.  
3 96. 68,15  
4 17. 00. 96,88

## BATIMENTS SUR BADE.

### RE-OUVERTURE.

26 mai. Corvette française *Sarcelle*, commandée par M. Féry, lieutenant de vaisseau.  
Goëlette française *Hydrographe*, désarmée.  
Goëlette française *Kamehameha*, désarmée.  
Goëlette française *Nourou*, désarmée.  
Goëlette française *Papete*, désarmée.

### Au mouillage au port Phœnix.

Corvette française *Médecine*, commandée par M. Page, chef de division.

### RE-COMMENCE.

20 août. Goëlette française *Diono*, en réparation à l'arsenal. 26 février. Trois masts châlon *Lysia*, capitaine Barbazan, en déchargeant.

10 avril. Brig anglais *Maid of Surprise*, capitaine Beauvais, en chargement.

6 mai. Brig hambourgeois *Primo*, capitaine Elderts, en chargeant.

17. Trois masts anglais *Casper*, capitaine Eldred, en partie au Valparaiso.

22<sup>e</sup>. Trois masts anglais *Hopewell*, capitaine Sugrue, en chargement.

23. Goëlette du protecteur *Ana*, capitaine Wickman, en partie pour les îles-sous-le-Vent.

31. Goëlette chilienne *Perla*.

1<sup>er</sup> juin. Trois masts anglais *Everett*, capitaine Melbourne.

2. Brig du protecteur *Lucy Morris*, capitaine Beacker, en déchargeant.

4. Goëlette français *Étoile du Matin*.

8. Goëlette américaine *Red Roy*, capitaine Nostrand.

11. Goëlette française *Norma*, capitaine R. de la Motheière, embarque son lest.

12. Goëlette américaine *Sea Breeze*, capitaine Buckman, en déchargeant.

15. Trois masts français *Bisson*, capitaine Laroche.

Mouvements du port de Papete du vendredi 10 au samedi 17 juin 1854.

### ENTRÉS.

11 juin. Goëlette française *Norma*, capitaine Robert de la Motheière, 137 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 4 passagers,

venant de Valparaiso en 18 jours, vivres pour la colonie.

12. Goëlette américaine *Sea Breeze*, capitaine Buckman, 149 tonneaux, 6 hommes d'équipage, 4 passagers, venant de Sainte-Catherine en 87 jours, bois de construction.

13. Trois masts français *Bisson*, capitaine Laroche, 235 tonneaux, 17 hommes d'équipage, 10 passagers, venant de Valparaiso en 45 jours, vivres pour la colonie, assortiment, 40,000 ir.

Devant le port, du 11 au 15, baleinier américain *Sea Gulf*, capitaine Nicols, 455 tonneaux, 31 hommes d'équipage, venant de la Nouvelle-Zélande, 300 barrels huile.

### SORTIES.

11 juin. Corvette américaine *Saratoga*, commandée par M. W. S. Walker, pour les Etats-Unis.

14. Trois masts américain *Outer Frises*, capitaine Crocker, pour California, clois, 92,000 fr., oranges, 9,290 fr.

15. Goëlette de Huahine *Peaeli*, capitaine Basili, pour Huahine, pour la pêche.

16. Lotte de Borabora *Savu*, capitaine Chevalier, pour Borabora.

16. Goëlette coloniale *Moorer*, patron Vaillaut, pour approvisionner les différents poste de l'île.

### ARSENAL DE FARÈTTE.

13 juin. Le trois masts anglais *Escheret* quitte le quai.

16. Le trois masts châlon *Lysia* quitte le quai de la Manutention.

Le brig hambourgeois le *Primo* est toujours sur cale.

## ANNONCES.

## FOURNITURES POUR NAVIRES.

M. LAHARRAGUE vient de recevoir par le brig *Velor* de nouveaux approvisionnements pour les armements :

### VIVRES.

Biscuit d'équipage.  
Farine, farinets.  
Viande salée.  
Sucre, café.  
Fromage, beurre.  
Vinaigre en barrique, 1<sup>re</sup> en caisse.

### MATÉRIEL.

Taïle à voiles assortie.  
Cordages de toutes dimensions.  
Peinture, huile de lin.  
Matières résineuses.  
Etoupe blanche et noire.  
Cuivre à doublez.

### AVIS AU PUBLIC.

Si le capitaine ni les coûtaudaires du brick hambourgeois le PRIMO ne répondront des dettes contractées par l'équipage dans navire.

Le capitaine : ELDERTS.

Les consignataires : H. EWALD et C°.

## 25,000 francs.

Emprunt à la grosse d'une somme de *vingt-cinq mille francs* sur le corps, gossement, repas, provisions, fret et chargement du brig hambourgeois le PRIMO, navire de 190 tonneaux, propriété de J. E. ELDERTS ; armateur M. F. WORTMANN, de Hambourg.

La somme ci-dessus demandée est nécessaire pour effectuer les paiements des réparations et autres dépenses faites dans ce port, en même temps qu'elle permettra au navire de continuer son voyage, jusqu'à Honolulu, où le présent emprunt sera remboursé.

Les sommes échelées, pour tout ou partie de la somme ci-dessus, seront regues jusqu'au 28 de ce mois à l'office de M. SALMON, vice-président de la chambre de commerce à Papeete.

5.

## 25,000 francs.

WANTED the sum of francs twenty five thousand on bottomry on hull, keel, spars, rigging; provisions, freight and cargo of the Hamburg brig PRIMO, of the burthen of 190 tons, there about where of J. E. ELDERTS is master and F. WORTMANN of Hamburg owner.

The above sum is required to pay for the repairs and other expenses at this port and to enable her to proceed on her voyage to Honolulu S. I., where the above bottomry will be paid off.

Sealed tenders for the whole or part of the above sum will be received till the 28th, of this month, at the office of Mr. SALMON, vice-president of the chamber of commerce, at Papeete.

LE GÉRANT : BRIOT.